



## Schuldbetreibungen - Poursuites pour dettes - Esecuzioni

NE

1. Débitrice: **De Jaumegarde SA**, Le Château 3,  
2028 Vaumarcus
2. Commandement de payer N°: 2016079652 du 04.10.2016
3. Genre de procédure: Procédure ordinaire
4. Créancier: Unia Arbeitslosenkasse, Weltpoststrasse 20 - Post-  
fach 272, 3000 Bern 15
5. Créance:  
CHF 4'860.95  
CHF 73.30  
CHF 13.30  
**Frais supplémentaires:** 2) Établissement commandement de  
payer / 3) Délégation à l'office des poursuites d'Yverdon  
majoré des frais de publication  
**Cause de l'obligation:** 1) Rückforderung von zuviel bezogenen  
Leistungen durch die Unia Arbeitslosenkasse. Art. 29
6. **Remarques:** Sur la base de la réquisition de poursuite datée  
du 29.06.2016 et réceptionnée à l'office des poursuites de  
La Chaux-de-Fonds en date du 03.10.2016 et suite à des tenta-  
tives de notifications infructueuses (poste et office des poursui-  
tes d'Yverdon), la société débitrice n'ayant plus de locaux et  
l'administratrice étant partie en Turquie (adresse précise in-  
connue), le créancier est contraint de procéder à la présente  
notification. Le présent acte, à disposition de l'administratrice  
de la société, est réputé notifié le vendredi 10 février 2017 par  
le biais de la présente notification. Les délais d'opposition  
(10 jours) et de paiement (20 jours) qui courent dès la notifi-  
cation sont prolongés de 10 jours (art. 33 al. 2 de la loi sur la  
poursuite pour dettes et la faillite (LP)).

Office des poursuites  
2301 La Chaux-de-Fonds

03330065

